F.C.R.C. SARL

France Commissariats Révision Consultant
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

AGENCE D'URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT

Siège social : 10 rue Aristide Briand -
90000 BELFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Immeuble d'Affaires - "Espace Vauban" - 7 Boulevard Richelieu - BP 137 - 90003 BELFORT CEDEX
Téléphone : +33 (0)3 84 28 09 61 - Télécopie : +33 (0)3 84 55 06 06 - contact@fcrc.fr
SARL au capital de 7 622,45 €uros - Siret : 351 694 211 00019 RCS Belfort - TVA intracommunautaire FR 65 351 694 211 - APE 6920 Z

AGENCE D'URBANISME
DU TERRITOIRE DE BELFORT

Association

Siège social : **10 rue Aristide Briand**
90000 BELFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'Association AGENCE D'URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT,** tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de cet audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre du programme de travail partagé, l'association comptabilise les subventions qu'elle perçoit au fur et à mesure de l'avancement de ce programme.

Concernant les prestations extérieures, les études non achevées à la clôture de l'exercice et non facturées en totalité sont enregistrées en « travaux en cours ». Le poste est valorisé au prix de revient estimé à la clôture pour chaque étude.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquels se fondent l'évaluation des subventions et des prestations extérieurs en cours, à revoir les calculs effectués par l'association, à comparer les évaluations des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Belfort, le 11 février 2014

Pour la SARL FCRC
Jean-François OROSCO
Commissaire aux Comptes

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	14 794	14 794		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage ind				
Autres immobilisations corporelles	125 903	89 733	36 170	10 279
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	214		214	214
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 510		10 510	110
Comptes de liaison				
ACTIF IMMOBILISE	151 421	104 528	46 893	10 603
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnemen				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	55 084		55 084	4 860
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	220		220	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	13 634		13 634	2 296
Autres créances	25 673		25 673	46 084
Divers				
Valeurs mobilières de placement	185 000		185 000	310 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	160 166		160 166	127 901
Charges constatées d'avance	28 288		28 288	24 813
ACTIF CIRCULANT	468 065		468 065	515 954
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL BILAN ACTIF	619 486	104 528	514 958	526 557

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
BILAN PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	374 857	397 894
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-38 773	-23 037
FONDS PROPRES	**336 084**	**374 857**
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Comptes de liaison		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	336 084	374 857
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 089	9 417
Dettes fiscales et sociales	91 136	74 206
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 000	
Autres dettes		3 734
Produits constatés d'avance	59 650	64 343
DETTES	178 875	151 700
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL BILAN PASSIF	514 958	526 557

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	52 337	39 886
Produits des activités annexes		
Production stockée	50 224	4 860
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation	777 192	818 731
Reprises et Transferts de charge	5 515	739
Autres produits	11	4
Collectes		
Legs et donations		
Cotisations		
Report des ressources		
Quote-part subventions renouvelables		
Produits d'exploitation	**885 279**	**864 220**
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	10 570	18 524
Charges externes	133 881	110 794
Impôts et taxes	51 996	48 984
Salaires et Traitements	495 453	486 754
Charges sociales	227 663	218 610
Amortissements et provisions	7 609	8 940
Engagements à réaliser		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	6	5
Charges d'exploitation	**927 178**	**892 611**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-41 899**	**-28 390**
Produits financiers	6 679	10 391
Charges financières		
Résultat financier	**6 679**	**10 391**
Opérations faites en commun		
RESULTAT COURANT	**-35 220**	**-17 999**
Produits exceptionnels	3 798	16
Charges exceptionnelles	7 351	5 054
Résultat exceptionnel	**-3 553**	**-5 039**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
EXCEDENT OU PERTE	-38 773	-23 037

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS

F.C.R.C. SARL Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services		
Personnel bénévole		
Charges		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Produits		

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Agence d'Urbanisme du T.de Belfort

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 514 958 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 38 773 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/01/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

F.C.R.C & A.R.C Commissaire aux Comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En apllication des dipsoitions de l'alinéa 2 Bis de l'article du Code de Commerce, il est précisé que l'association a souscrit aux régimes obligatoires de retraite pour son personnel.
La comptabilité n'intègre pas de provision pour indemnités de fin de carrière.
Le montant des engagements a été évalué à la dâte de clôture à 78 317 €. Il a été calculé selon les droits acquis par les salariés au 31/12/2013, corrigé d'une probabilité de survie sur la base d'une moyenne entre le départ volontaire et la mise à la retraite.

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 333		538	14 794
Immobilisations incorporelles	**15 333**		**538**	**14 794**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 154	30 000	700	31 453
- Matériel de transport	10 910			10 910
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 636	3 519	6 615	83 540
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**99 700**	**33 519**	**7 316**	**125 903**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	214			214
- Prêts et autres immobilisations financières	110			10 510
Immobilisations financières	**323**			**10 723**
ACTIF IMMOBILISE	115 356	33 519	7 854	151 421

4.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		33 519		33 519
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		33 519		33 519
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	538	7 316		7 854
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	538	7 316		7 854

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 333		538	14 794
Immobilisations incorporelles	**15 333**		**538**	**14 794**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 154	1 142	700	2 595
- Matériel de transport	10 907	3		10 910
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 360	6 464	6 596	76 228
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**89 420**	**7 609**	**7 296**	**89 733**
ACTIF IMMOBILISE	104 753	7 609	7 834	104 528

E.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 78 105 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 510		10 510
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 634	13 634	
Autres	25 673	25 673	
Charges constatées d'avance	28 288	28 288	
Total	78 105	67 595	10 510
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat Produit à recevoir	1 524
Produits à recevoir	1 582
Produits A Recevoir / Placement	1 464
Total	4 570

F.C.R.C SARL
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	397 894		23 037	374 857
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-23 037		15 736	-38 773
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	374 857		38 773	336 084

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 178 875 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 089	22 089		
Dettes fiscales et sociales	91 136	91 136		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 000	6 000		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	59 650	59 650		
Total	178 875	178 875		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :
(**) Dont envers Groupe et associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

P.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Fact Non Parvenues	1 679
Dettes Provis Pour Cp	27 585
Org Soc Charges A Payer Cp	13 789
Ordg Sociaux Cap	2 212
Etat Charges A Payer Cp	1 422
Etat Charges A Payer	12 067
Total	58 754

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	28 288		
Total	28 288		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdts Const D Avce PP	59 650		
Total	59 650		

F.C.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2013
Contrats extérieurs et travaux en cours	82 714
Cotisations	19 847
Subventions	777 192
TOTAL	879 753

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Le montant des subventions "Programme Partagé" au titre de l'année 2013 s'est élevé à 599 393 € (report sur 2014 des 10 % non réalisés sur 2013, report 2012 sur 2013 totalement achevé sur l'exercice écoulé).

Le montant des "Subventions diverses" au titre de 2013 s'est élevé à 177 799 € (avancement à hauteur de 100 % sur l'exercice écoulé).

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	131	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	20	
TOTAL	151	

U.S.R.C SARL Commissaire aux Comptes

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 1 583 heures dont 1 583 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Le coût du droit individuel à la formation (c. trav. Art. L; 33-1) au 31/12/2013 a été évalué à 43 222 euros (charges comprises).

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Sur ce point, il est rappelé que les administrateurs de celle-ci ne sont pas rémunérés et ne percoivent aucun avantage en nature.